

QUE FAIRE DE VOS DECHETS VERTS ?

Ils ne sont plus acceptés à la collecte avec les ordures ménagères.

Plusieurs solutions pour les valoriser

1 LE COMPOSTAGE

Guide disponible sur notre site :

Smictomsud52.fr - réduction des déchets

2 LE DEPOT GRATUIT EN DECHETTERIE

Les horaires d'ouverture sont disponibles sur le site : sded52.fr